

On motion of Mr. Lachance, it was

Agreed,—That the Joint Clerks, as directed by either of the Joint Chairmen, be authorized to advertise the Committee's hearings.

On motion of Senator Fergusson, it was

Agreed,—that the Joint Clerks, be authorized to obtain or purchase such books and documents as the Joint Chairmen may direct from time to time.

On motion of Mr. Allmand, it was

Agreed,—That the Committee continue the services of Mr. David L. McWilliam, as Legal Adviser at a salary of \$1,500.00 per month, Mr. Jacques Malouin, as Economic Adviser at a salary of \$1,250.00 per month, and Mr. Richard G. Gervais, as Executive Assistant at a salary of \$1,250.00 per month, subject to the approval of Mr. Speaker.

Mr. Lessard (*LaSalle*) moved,

That at all public meetings, briefs supported by oral presentation, but not fully read into the record, be printed, at the discretion of the Joint Chairmen, as an appendix to the Minutes of Proceedings and Evidence of the day on which such an oral presentation was made.

After debate, the question being put, the motion was adopted.

Mr. Allmand moved,

That the necessary support staff, as directed by either of the Joint Chairman, be authorized to proceed or accompany the Committee from place to place in Canada.

After debate, the question being put, the motion was adopted.

On motion of Mr. Brewin, it was

Agreed,—That the Joint Chairmen be authorized to set the dates, places and itinerary for the Committee's public hearings in Nova Scotia and Prince Edward Island.

Senator Cameron moved,

That the Joint Clerks have prepared name cards for each Committee member.

After debate, the question being put, the motion was adopted.

Mr. Lachance raised the question of providing simultaneous interpretation for those in attendance at Committee hearings while the Committee is sitting outside of Ottawa. Debate followed.

At 9:10 p.m. the Committee adjourned to the call of the Chair.

Monday, October 19, 1970.

(2)

The Special Joint Committee of the Senate and of the House of Commons on the Constitution of Canada met this day in the Ballroom of the Lord Nelson Hotel, Halifax, Nova Scotia, at 5:15 p.m. The Joint Chairman, Mr. MacGuigan, presided.

M. Lachance propose et il est

Convenu,—que les cogreffiers, selon les directives de l'un des coprésidents, soient autorisés à annoncer la date des séances du Comité.

Sur proposition du sénateur Fergusson, il est

Convenu,—que les cogreffiers soient autorisés à obtenir ou acheter les brochures et les documents que le coprésident peut parfois recommander.

Sur proposition de M. Allmand, il est

Convenu,—que le Comité retienne les services de M. David L. McWilliam, comme conseiller juridique avec un traitement de \$1,500 par mois, M. Jacques Malouin, comme conseiller économique avec un traitement de \$1,250 par mois, et M. Richard G. Gervais, comme directeur adjoint avec un traitement de \$1,250 par mois, sous réserve de l'approbation de l'Orateur.

Monsieur Lessard (*LaSalle*) propose,

Que toutes les séances publiques, les mémoires présentés verbalement, mais qui ne sont pas entièrement inclus dans les dossiers, soient imprimés, à la discrétion du coprésident, en appendice aux procès-verbaux et témoignages du jour où cette déclaration verbale a été faite.

Après délibération, la proposition est mise aux voix et adoptée.

Monsieur Allmand propose,

Que le personnel de soutien nécessaire, selon les directives de l'un des coprésidents, soit autorisé à accompagner le comité partout au Canada.

Après délibération, la proposition est mise aux voix et adoptée.

Sur proposition de M. Brewin, il est

Convenu,—que les coprésidents soient autorisés à fixer les dates, les endroits et l'itinéraire des séances publiques du Comité en Nouvelle-Écosse et à l'Île du Prince-Édouard.

Le sénateur Cameron propose,

Que les cogreffiers préparent des papillons d'identification pour chaque membre du Comité.

Après délibération, la proposition est mise aux voix et adoptée.

Monsieur Lachance soulève la question de l'interprétation simultanée pour ceux qui assistent aux séances du Comité à l'extérieur d'Ottawa. Le débat se poursuit.

A 9 h 10 du soir, la séance du Comité est levée jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le lundi 19 octobre 1970

(2)

Le Comité spécial mixte du Sénat et de la Chambre des communes sur la Constitution du Canada se réunit aujourd'hui à la salle de bal de l'Hôtel Lord Nelson, Halifax (Nouvelle-Écosse), à 5 h 15 de l'après-midi. Le coprésident, M. MacGuigan, occupe le fauteuil.